

Compte-rendu du conseil d'école du Jeudi 12 novembre 2015

Etaient présents :

Inspection éducation nationale : Excusée : Mme Neplaz

Municipalité : Mr Nicolas, Mr Josse

Excusé : Mr Quintard.

DDEN : Mr Fritz Excusé

ATSEM maternelle : Mme Garrigou,

Excusées : Melle Hercé et Mme Kozik

Enseignants Elémentaire :

Monsieur Fortant (CE1), Mmes Bernaud (CP), Le Doaré (CM1), Boullard (CE2),

Leblanc (CM1/CM2), Bodénant (CE1/CM2)

Excusée : Me Durand,

Enseignants Maternelle :

Mmes Catinot (PS), Mme Mimouni-Moinard (MS/GS), Mme Badoux (MS/GS)

Parents : Titulaires élém : Mmes Algara, Albano, Stupnicki, Mr Jacobberger

Parents : Suppléants :

Parents : Titulaires maternelle : Mmes Raulin, Walraeve, Mr Millet

Parents : Suppléants : Mmes Frelin et Durand

Parent excusé : Mme Romero

Le conseil, représenté par la municipalité, les parents élus, les enseignants, décident de fusionner les deux conseils pour l'année scolaire 2015-2016.

.....

1) **Désignation du secrétaire de séance** : Mr Fortant, Mme Catinot

2) **Résultats des Elections de Parents d'élèves:**

En élémentaire: Participation en hausse mais par rapport à l'année dernière (41.30 % contre 39.76 %).

En maternelle : Participation de 51.23 %, l'année dernière, elle était de 42.11 % .

3) **Effectif et structure des classes :**

154 élèves en élémentaire

CP : 28 CE1 : 24 - CE2 : 30 - CM1: 27 : CM1/CM2 - 23 (6+17) CE1/ CM2 : 22 (6+16)

Actuellement madame Habert AVS assure une aide auprès d'un enfant dans la classe de CE1 de Mr Fortant.

Mr Dominique Faucheret AVS en 2014-2015 a démissionné de son poste à la rentrée.

Le seuil d'ouverture pour une septième classe est de 166. Seuil de blocage 135

87 élèves en maternelle

PS : 29 MS/GS 1: 29(14+15) MS/GS 2 : 29 (16+13)

Le seuil d'ouverture pour une quatrième classe est de 93.

Mme Bedhulo, AVS, assure une aide dans la classe de Mme Badoux

4) **Vote du Règlement intérieur :**

Le règlement intérieur de l'élémentaire est adopté à l'unanimité.

Le règlement intérieur de la maternelle est adopté à l'unanimité.

5) Les projets pour l'année

Activités pédagogiques liées au projet d'école :

Le projet d'école de l'élémentaire, pour l'année 2015-2016, reprend les 2 premières priorités de l'année précédente. Priorité n°1 : Travail sur l'Orthographe (travail sur les accords) et le vocabulaire (rapport image et texte) Objectif enrichir le vocabulaire. Listes de mots à réinvestir dans les productions d'écrits.

Priorité n°2 : Travail en mathématiques sur les problèmes et situations de partages, le calcul mental et grandeurs et mesures. Améliorer la compréhension des problèmes mathématiques. Améliorer les calculs par des procédures mentales. Comprendre le vocabulaire mathématique.

Priorité n°3 : L'école choisit de travailler sur la notion de détournement de manière transversale : En littérature, en arts plastiques et arts visuels, en musique avec projet avec intervenant du conservatoire de Ballancourt pour toutes les classes.

Priorité n°4 : Les actions pédagogiques complémentaires. En élémentaire pour les enfants en difficultés d'apprentissages : prise en charge les lundis et mardis de 11h30 à 12h15.

Maternelle

Priorité 1 : La formation de la personne et du citoyen (améliorer les comportements des enfants au sein de l'école, être capable de se respecter, respecter les autres, le matériel, faire preuve de civisme et de coopération).

- travail en collaboration avec un intervenant extérieur en judo
- Mise en place du tableau de comportement dans toutes les classes.
- Jeux mathématiques interclasses
- Jeux collectifs avec des règles

Priorité 2 : Le langage pour penser et communiquer

- connaître des listes de vocabulaire, être capable de réinvestir le vocabulaire travaillé dans les échanges).
- Réalisation par les enseignantes de supports de langage (dans le lutin ou sous la forme d'imagiers à manipuler, dictées à l'adulte...)

Priorité 3 : Projets communs en élémentaire et maternelle:

La liaison maternelle / élémentaire s'effectuera sur des projets artistiques et culturels communs au cours de l'année sur le thème du détournement. Ces projets seront définis au cours du 1^{er} trimestre pour une mise en œuvre au second ou troisième trimestre. (Les contes détournés dans la littérature de jeunesse, Associer des images/ des photos couper en morceaux (corps + tête), Détourner des objets des utilisations classiques, Recycler des objets...)

Priorité 4 : APC de 11h30 à 12h00 les lundis, mardis et jeudis.

Actions diverses en élémentaire :

- ✓ Accueil des classes en bibliothèque pour emprunter des livres. 9 séances dans l'année par classe.
- ✓ Intervention de la brigade départementale de délinquance juvénile le 18 novembre du CE1 au CM2
- ✓ Prévention routière CM2 ; Pour les CM2 le 7 janvier. / Pour les CM1 LE 9 Mai.
- ✓ Formations aux gestes de premiers secours par le CESU pour les CM2. La demande sera formulée.
- ✓ USEP : Course longue 15 et 16 octobre, Athlétisme en mai-juin,
- ✓ Sorties USEP/association sportive de la Croix Boissée : Cycle 2 /Raid aventure le mercredi 18 mai après-midi et cycle 3 Kin ball le mercredi 10 février après-midi
- ✓ Initiation tennis pour les classes de CP et CE1 du 7 mars au 9 mai (7 séances le lundi)
- ✓ Projet sport d'opposition avec club de judo pour les CE1 : 6 séances le lundi en novembre et décembre. 2 autres projets seront déposés pour les classes de CE2 et CP/CM2
- ✓ 2 rencontres avec la circonscription seront prévues cette année en jeux collectifs et tennis pour les CP et CE1 ;
- ✓ Participation de l'école aux cérémonies commémoratives du 11 novembre avec les représentants des élèves élus au CME (Conseil municipal des enfants). Beaucoup moins d'enfants et d'adultes ont fait la démarche cette année d'assister aux cérémonies du 11 novembre.
- ✓ Remise de cadeaux CM2 et GS Vendredi 17 juin 14h
- ✓ Fête de l'école : le Vendredi 24 juin et réunion de préparation à la fête le jeudi 14 janvier 2016 à 18h30
- ✓ Les premières élections des élèves de CM1 et CM2 représentants au Conseil municipal d'enfants ont eu lieu. Les premiers candidats ont préparé un programme de campagne qu'ils ont pu exposer aux autres élèves de Cycle. Les élections ont eu lieu dans l'école. 5 enfants ont été élus et ont commencé leur mission d'élus en participant à l'inauguration des salles rénovées de l'auberge. Au cours de cette cérémonie ils ont reçu de la main de monsieur le Maire leur écharpe tricolore. Ils ont également participé activement aux cérémonies de commémoration de l'armistice en lisant une

lettre d'un ancien combattant. Mr Josse relate l'historique de ce projet et décrit les modalités mises en place pour la constitution de ce premier conseil municipal d'enfants. Madame Bodéant et les enseignants rappellent qu'ils se sont prononcés favorablement à ce projet. Ils précisent que leur implication se doit de rester limitée compte tenu de toutes les missions dont ils sont déjà chargés par leur activité professionnelle et qu'il incombe spécialement au président du conseil municipal d'en assurer son fonctionnement et sa pérennité. Les enseignants continueront à accueillir avec bienveillance les actions éducatives et citoyennes en favorisant le débat et la communication entre les enfants élus et leurs camarades. Mr Josse informe le conseil des priorités retenues par les enfants élus pour l'année en cours. Une réflexion et des actions seront mises en œuvre sur la thématique de la propreté dans le village et la sécurité dans les déplacements.

Actions diverses en maternelle :

- ✓ **Bibliothèque** : Accueil des 3 classes pour emprunter des livres et bénéficier d'une animation, menée par les bibliothécaires, de lecture d'albums et d'écoute musicale à raison de 9 séances dans l'année.
- ✓ **USEP** :
 - La classe de Mme CATINOT est inscrite à une rencontre de gymnastique et une rencontre d'athlétisme.
 - Les classes de Mmes BADOUX et MIMOUNI-MOINARD sont inscrites à une course d'orientation et à une rencontre d'athlétisme.A ce jour, les dates n'ont pas été communiquées par l'USEP.

Les transports sont pris en charge par l'USEP (inclus dans le tarif de la cotisation demandée en début d'année).

Les enseignantes feront appel à des parents volontaires pour accompagner les classes.

- ✓ **Projet sport d'opposition avec le club de judo** pour les 3 classes :
 - Classe de Mme CATINOT : les jeudis après-midi du 26/05/2016 au 30/06/2016
 - Classe de Mme BADOUX et Mme MIMOUNI-MOINARD : les jeudis après-midi du 07/01/2016 au 18/02/2016
- ✓ **Remise de cadeaux GS** offert par la commune pour marquer le passage à l'école élémentaire le Vendredi 17 juin à 14h.
- ✓ **Sortie de fin d'année** : les classes souhaiteraient se rendre dans un zoo **et/ou** une ferme pédagogique selon les tarifs que les organismes contactés donneront. Nous transmettrons nos demandes de transport à la municipalité qui a la gentillesse de prendre en charge chaque année, le paiement des autobus.
- ✓ **Spectacle offert aux enfants** : Cette année, la Compagnie « 3 Chardons » viendra le lundi 7 décembre 2015 pour nous proposer le spectacle « Tchico ». Ce spectacle se déroulera sur le temps scolaire, les petits qui mangent à la maison seront appelés à revenir à l'école l'après-midi pour assister au spectacle.
La totalité du paiement de ce spectacle offert aux enfants sera pris en charge par la coopérative scolaire de l'école maternelle (5€ par enfant, soit un total de 435€), grâce aux dons des familles que nous remercions vivement.
- ✓ **Chorale de Noël** : le mardi 15 décembre à 18h30 dans les classes de vos enfants. Les représentations seront suivies d'un buffet. L'école demandera à la municipalité de participer à cette manifestation en offrant les boissons alors que les douceurs salées et sucrées seront réalisées par les enfants et leurs familles.
- ✓ **Remise des livrets scolaires** sur rendez-vous avec les maîtresses le samedi 13 février.

6) Bilan Coop

- **En élémentaire** les recettes pour l'année scolaire 2014-2015 sont de 4191.32 € et les dépenses de 5361.52 €, soit un différentiel de - 1170.20 €
- **Maternelle** :
 - Au 01/09/2015 : Solde de 1588,07 €
 - Dons des familles de 1489 € et subvention mairie de 1500 €

Une régie d'avance est versée à chaque classe en début d'année pour des achats de matériel (livres, jeux, petits matériel pour les fêtes diverses...), une autre régie est versée en décembre pour le « passage du père Noël » dans les classes.

Les sorties et spectacles offerts aux enfants sont totalement pris en charge par la coopérative de l'école. Il peut arriver que l'école demande une petite participation aux familles à une sortie si celle-ci est onéreuse. Des abonnements pour les classes sont pris chaque année et des livres pour l'école sont achetés régulièrement.

En septembre, l'AGSCB a fait un don de 417 € à l'école maternelle permettant d'acheter pour chacune des 3 classes du matériel pédagogique de qualité.

Madame Catinot et tous les enseignants remercient tous les bénévoles qui organisent chaque année des bourses aux vêtements et jouets afin de recueillir des fonds pour acheter des livres pour les écoles. Madame Bernaud rappelle que cette association existe depuis une quarantaine d'année et qu'elle a été fondée à l'initiative de sa maman et de madame Lorbach Françoise. La Mairie se joint aux enseignants pour adresser aux bénévoles un grand merci. Madame Bernaud précise qu'il faudrait maintenant prévoir la relève pour tenir cette association. Un appel est lancé aux bonnes volontés pour rejoindre l'équipe.

7) Temps périscolaire

- ✓ **Cantine** Des remarques sur la propreté reviennent de la part de parents. Le problème ne devrait plus se poser puisque la mairie a acheté des couverts l'année dernière afin de ne pas à les laver entre deux services. Madame Raulin précise que l'année dernière a été réalisé un contrôle des installations et que tout était conforme. Madame Ogès a fait savoir par Mr Fortant qu'il était demandé aux enfants de se laver les mains avant de se rendre à la cantine. Certains enfants semblent ne pas se plier à ces recommandations.
- ✓ **Mr Jacobberger** informe le conseil qu'il a été constaté parfois un problème de manque de repas. La mairie a été mise au courant ; Madame Raulin dit qu'il est bien que les enfants soient présents aux commissions des menus. Elle souhaite également que plus d'adultes y soient présents. Madame Albano regrette que l'heure de ces commissions soit trop tôt. Madame Albano souhaite qu'on modifie le règlement. Article 9 qui dit que les enfants sont tenus de goûter à tout. Le personnel encadrant de la cantine est vigilant sur ce point. Madame Albano n'est pas du même avis et affirme qu'obliger un enfant à manger ne constitue pas un projet. Mr Nicolas précise que les animateurs ont été informés sur la manière d'inviter les enfants à goûter. Mr Nicolas ne souhaite pas modifier cet article du règlement de cantine en cours d'année. Le règlement sera comme chaque année revu en fin d'année scolaire.
- ✓ **Etude** Une cinquantaine d'enfants sont inscrits à l'étude chaque jour. Ils sont répartis en 3 groupes. Les enseignants constatent que les enfants transgressent plus facilement les règles quand ils sont sous la responsabilité d'adultes qui ne sont pas issus du corps professoral. Afin d'instaurer un climat de sérénité pour travailler efficacement les enseignants donneront aux animateurs quelques conseils et règles à mettre en place sur ce temps d'étude. Les règles seront expliquées aux enfants par les enseignants également. Mr Nicolas rappelle qu'il s'agit d'une étude surveillée et non dirigée. Du personnel recruté par la mairie (Parent d'élève, étudiante, AVS) assure ce service.
Rappel de Mr Nicolas : La garderie est réservée aux enfants de la maternelle et aux CP. Les parents demandent si on peut envisager de pouvoir récupérer son enfant à 17h et ne payer qu'une demi-heure. L'idée serait de proposer 2 horaires de sorties : 17h ou 18h. Mr Nicolas note la proposition afin de l'étudier. Des avertissements peuvent être donnés aux enfants perturbateurs comme le prévoit le règlement.
- ✓ **NAP** : Il ressort des retours issus du questionnaire transmis aux familles que beaucoup de parents restent satisfaits des activités périscolaires mises en place par la municipalité. Quelques remarques font apparaître que les parents sont toujours en attente de plus d'informations sur les contenus et les animateurs : (liste d'animateurs prenant en charge les enfants, présentation des activités au début de l'année...). La sortie des enfants après les NAP est trop longue selon certains parents. Les animateurs contrôlent la sortie en remettant chaque enfant à sa famille, ce qui provoque effectivement de l'attente. Mr Nicolas informe le conseil que le prochain journal Horizon donnera beaucoup d'informations sur les NAP et apportera les réponses attendues par les parents.
En maternelle les enseignants demandent qu'on trouve une solution plus adaptée pour que les animateurs prennent en charge plus rapidement les enfants à 15h.
Garderie : Des parents se plaignent que le goûter offert aux enfants soit trop souvent composé que de pain et Nutella.
Afin de répondre aux questions de certains parents Madame Ogès a transmis l'information à Mr Fortant sur la composition des goûters donnés aux enfants à la garderie. Elle affirme qu'une offre diversifiée est présentée aux enfants : Fruits, pain, laitages, divers produits sucré : miel, chocolat, Nutella, crèmes dessert.

8) Sécurité, entretien des locaux et travaux :

Suite aux remarques qui ont été soulevées lors des précédents conseils par les parents d'élèves concernant les problèmes des sanitaires en élémentaire on constate qu'aucune réponse a été apportée pour améliorer l'entretien. Mr Fortant confirme que le nettoyage des sanitaires doit être amélioré compte tenu du nombre important de passages d'enfants dans la journée.

Les locaux sont actuellement entretenus par une société de nettoyage « Antares ». Elle assure tous les soirs le nettoyage des sols, des tables, des sanitaires. Elle alimente les dérouleurs des essuie-mains et des papiers toilettes. Les parents d'élèves réitèrent leur demande d'un nettoyage supplémentaire en journée. Ils suivront de près ce dossier et attendent des réponses pour le prochain conseil. Ils informeront eux-mêmes tous les autres parents de la position qui sera adoptée par la mairie.

Il est rappelé que le niveau « Alerte attentat » du plan Vigipirate est en vigueur en Ile de France. Pour l'ensemble du territoire national, il est demandé de veiller à la stricte application du contrôle des accès dans les écoles.

Nous remercions les familles de l'aide apportée afin que cette situation perturbe le moins possible les enfants.

Mme Raulin se pose la question de la pertinence de certaines modalités d'application du plan Vigipirate. (Accès très contrôlé dans les locaux du périscolaire alors que l'accès au petit parc du centre de Loisirs est beaucoup plus accessible à tous).

9) Dates des prochains conseils d'école : 15 février et 16 juin 2016

Nous rappelons aux familles qu'elles peuvent communiquer avec les parents élus au conseil d'école par le biais d'une boîte mail prévue à cet effet (parentsdeleveslacroixboissee@yahoo.fr) et d'une boîte aux lettres à leur disposition dans l'entrée de l'école maternelle ou devant l'école élémentaire. Préalablement à chaque conseil, les parents élus vous feront parvenir des demandes de questions qui pourraient être abordées au sein du conseil d'école. Il est demandé aux familles qui communiquent par mail de s'identifier comme parents de l'école maternelle ou de l'élémentaire afin de faciliter le tri des questions.

Le compte rendu du conseil d'école sera mis en ligne sur le site de la mairie.

Présidents de séance : Mme Catinot
Directrice de la maternelle

Mr Fortant
Directeur de l'élémentaire

Secrétaires de séance : Mme Catinot et Mr Fortant

Compte-rendu soumis à la relecture des parents d'élèves.